



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

Mercredi 18 Décembre 2024 - Palais d'État Iavoloha

Le Conseil des Ministres s'est tenu ce mercredi 18 Décembre 2024 au Palais d'État Iavoloha. Présidé par Son Excellence Monsieur Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar, le Conseil se tient en présence de Monsieur NTSAY Christian, Premier Ministre Chef du Gouvernement et des Ministres composant le Gouvernement. Il s'agit du dernier Conseil des Ministres pour cette année 2024.

I. SUIVI DES PROJETS PRESIDENTIELS ET PRIORITAIRES

MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative aux projets PAEP et TANA WATER 3 (situation foncière).

Les étapes pour mettre en place les infrastructures visant à résoudre les problèmes d'approvisionnement en eau dans la capitale progressent, notamment à travers les projets PAAEP et JIRAMA WATER 3. Parmi les infrastructures prévues dans le cadre du projet PAAEP figurent la construction d'une station de production d'eau de 30 000 m³ par jour à Ambohitrimanjaka, la réhabilitation de la station de production d'eau à Mandroseza, ainsi que l'aménagement de 64 km de conduites d'eau à travers la capitale. Concernant le projet JIRAMA WATER 3, il prévoit la construction d'une grande station de production d'eau de 50 000 m³ par jour à Amoronankona.

Les études et les démarches de sécurisation foncière pour l'installation de ces infrastructures sont déjà en phase de finalisation. Par ailleurs, les appels d'offres liés aux différents travaux sont également en cours. Il est estimé que ces projets seront achevés avant la période d'étiage de 2025 afin d'éviter les problèmes d'approvisionnement en eau dans les années à venir.

II. COMMUNICATIONS

MINISTERE DES FORCES ARMEES

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative au recrutement d'Elèves Officiers de l'année 2025. Le Ministère des Forces Armées organisera un concours de recrutement de quatre-vingt (80) Elèves Officiers d'Active (EOA) au titre de la XLVIIème Promotion Directe de l'Académie Militaire d'Antsirabe pour l'année 2025

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la proposition de thèmes du Vème Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission de l'Océan Indien (COI) à Madagascar. Le Comité d'organisation du Vème Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de la COI à Madagascar a proposé un format et des thèmes pour l'événement : « *Sécurité et souveraineté alimentaires vers le développement du marché de l'Indianocéanie* », en cohérence avec les priorités nationales

de Madagascar et les enjeux des États membres. Ce thème reflète également l'ambition de Madagascar en tant que "grenier de l'océan Indien".

- Table ronde 1 : La COI, 40 ans de coopération. Bilan des 40 ans de coopération. Défis en matière de sécurité et souveraineté alimentaires et développement du commerce.
- Table ronde 2 : Perspectives pour le renforcement du système alimentaire et le développement du commerce dans l'Indianocéanie

Les objectifs principaux de ces réunions sont de favoriser l'auto-suffisance alimentaire dans l'Indianocéanie ; Accroître le commerce intra-régional, notamment en produits agricoles ; Réduire la dépendance aux importations provenant de régions éloignées (Brésil, Australie) ; Prendre en compte les spécificités insulaires pour adapter les stratégies et actions. Les propositions, une fois validées au niveau national, seront soumises aux États membres de la COI pour avis et approbation.

Le Conseil des Ministres a approuvé la participation de deux représentants malagasy à la formation intitulée « 25th NISC-Mapping today's Security Environment To Meet Tomorrow's Challenges » du 05 mai au 27 juin 2025 à Genève Suisse. Ladite formation a pour objectif de :

- Fournir aux participants une compréhension des nouveaux défis émergents pour la paix et la sécurité internationales
- Exposer les participants à des outils d'analyse qui les aideront à reconnaître et à répondre efficacement aux nouveaux défis émergents
- Améliorer les compétences des participants pour qu'ils deviennent des praticiens efficaces des politiques de sécurité établir une large communauté de professionnels de la politique de sécurité du monde entier.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande d'autorisation d'utilisation des nouvelles infrastructures au sein des camps pénaux d'Andranomiteka à Mananjary, et de Tatao à Manakara. Dans le cadre du programme FANARENANA, financé par l'Agence Française de Développement (AFD), les travaux de construction et de réhabilitation des camps pénaux d'Andranomiteka à Mananjary et de Tatao à Manakara sont terminés. Ces infrastructures modernes visent à : Améliorer les conditions de travail du personnel pénitentiaire et de vie des détenus ; Réduire la surpopulation carcérale en désengorgeant les Maisons Centrales ; Encourager la réinsertion socio-économique des détenus à travers des activités agricoles et formatrices.

MINISTERE DE LA JUSTICE + MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT TERRITOIRE

Le Conseil des Ministres a approuvé la dérogation partielle à la note de Conseil suspendant la cession des terrains des Collectivités Territoriales Décentralisées concernant exclusivement la propriété dite « QUARTIER DU CHATEAU D'EAU » TN° 468 – BK appartenant à la Commune Urbaine d'Antsiranana au profit du Ministère de la Justice.

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la suspension de tout traitement de demande de Prescription Acquisitive. La prescription acquisitive, prévue par l'article 82 de l'ordonnance n°60-146 du 3 octobre 1960, visait initialement à régulariser les partages familiaux non-inscrits et les successions anciennes dans le contexte malgache, en garantissant la stabilité des droits fonciers. Cependant, son application a dévié de son objectif initial, devenant un moyen

d'appropriation frauduleuse de biens, y compris ceux du domaine privé de l'État, pourtant imprescriptibles.

Suspendre immédiatement le traitement de toute nouvelle demande ou procédure pendante liée à la prescription acquisitive dans les services juridictionnels et fonciers, en attendant l'identification d'une solution durable pour préserver les droits fonciers des particuliers et de l'État.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande d'accord pour la signature des projets de Protocoles d'accord entre l'Etat et les Distributeurs pétroliers relatifs aux mesures d'apurement des dettes et créances réciproques entre les parties.

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande de dérogation pour aménagement de crédit et mandatement au titre de l'exercice 2024 pour le remboursement du capital relatif aux emprunts extérieurs.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE + MINISTERE DES FORCES ARMEES + MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES + MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à l'escale et la visite du navire militaire pakistanais PNS (MOAWIN A-39), du 15 au 18 décembre 2024, au port de Toamasina pour une mission médicale.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la dotation des matériels et équipements pour le Centre Opérationnel des Urgences de Santé Publique. Pour répondre aux menaces sanitaires nationales, régionales et mondiales, le CDC Afrique soutient Madagascar, pays prioritaire, dans l'opérationnalisation du Centre d'Opérations d'Urgence en Santé Publique (COUSP). Parmi les actions prévues figurent la formation des personnels permanents ainsi que la livraison et installation de matériels et équipements. L'objectif est d'améliorer la coordination dans la gestion des épidémies et renforcer les capacités nationales.

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la dotation d'un laboratoire mobile de ses équipements, matériels et consommables à la République de Madagascar par la Fédération de Russie.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE + MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la réglementation de la circulation des marchandises en provenance des Comores. Face à l'épidémie persistante de choléra touchant l'Est et la Corne de l'Afrique, Madagascar, en raison de sa proximité avec les Comores, renforce ses mesures de prévention et de contrôle. Sous réserve du respect des protocoles sanitaires stricts, la circulation des marchandises par voie maritime est rétablie. Toutefois, le non-débarquement de l'équipage durant les opérations portuaires demeure en vigueur. Les passagers en provenance des Comores ou ayant effectué une escale aux Iles Comores, que ce soit par voie maritime ou aérienne, l'application de mesures chimio prophylactiques est obligatoire. De plus, une mise en quarantaine d'une durée de quinze (15) jours est impérative. Des directives seront données aux autorités chargées des transports et de la sécurité aux frontières pour garantir l'application des mesures.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la demande d'autorisation d'engager les dépenses correspondant au budget des « Centres Régionaux de Formation et de Recherche Pédagogique » (CRFRP), rattachés à l'Institut National de Formation Pédagogique du Ministère de l'Education Nationale.

MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la mise en concession de l'Aire de Service, de Sécurité et de Repos (ASSR) située à Ambalamanakana, sur la RN7, PK 283, District Ambositra, Région Amoron'i Mania, à la Station-Service et Boutique SHELL Ambalamanakana

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la prise en charge par l'Etat Malagasy du paiement des indemnités d'expropriation des PAPs des travaux de construction de la Voie Rapide reliant le Port de Toamasina et la RN2.

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Le Conseil des Ministres a approuvé l'adhésion de Madagascar à la Coalition mondiale pour la Justice Sociale.

Lors du Sommet sur le monde du travail de juin 2023, les dirigeants mondiaux, y compris le Président Andry Rajoelina, ont appelé à une action collective pour renforcer la dimension sociale dans les politiques publiques. Le Conseil d'administration de l'OIT a reconnu l'urgence d'intensifier les efforts pour remédier aux déficits de justice sociale et accélérer la mise en œuvre des objectifs du développement durable (ODD) à l'horizon 2030. Les priorités de la Coalition incluent :

- Lutter contre les inégalités et la discrimination.
- Garantir les droits au travail et la dignité humaine.
- Promouvoir l'emploi et les entreprises durables.
- Renforcer la protection sociale et la résilience.
- Soutenir les transitions justes et la dimension sociale du développement durable.

Madagascar, engagé à promouvoir la justice sociale, considère son adhésion à cette coalition comme une étape clé pour aligner ses priorités économiques, sociales et environnementales sur les efforts internationaux.

MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à l'accueil de la deuxième édition du Forum des Jeunes Africaines sur l'Economie Bleue, FOJAEB 2025 à Toliara, du 17 au 19 avril 2025. Ce forum panafricain vise à intégrer la jeunesse africaine dans les opportunités offertes par l'économie bleue, un moteur clé du développement durable en Afrique.

Les objectifs du FOJAEB 2025 sont de :

- Sensibiliser et former les jeunes aux métiers de l'économie bleue.
- Créer des emplois durables pour réduire le chômage chez les jeunes.
- Favoriser les échanges et le partage d'expériences entre jeunes africains.
- Mobiliser des partenaires financiers et encourager des partenariats public-privé.

Cet événement renforcera la visibilité de Madagascar sur la scène internationale et stimulera des dynamiques de coopération continentale et mondiale, tout en préparant une main-d'œuvre qualifiée pour ce secteur stratégique.

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande d'approbation pour le renouvellement du protocole d'accord entre le Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue et l'Association Japan Tuna.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à l'utilisation des revenus carbone attribués aux Communes bénéficiaires du Programme REDD + « Atiala Atsinanana ». Madagascar a reçu un paiement carbone de 39,56 milliards d'Ariary pour les réductions d'émissions de 2020.

Chaque Commune élabore un Plan d'Utilisation des Revenus (PLUT) précisant les activités, objectifs, et budgets, en concertation avec les autorités locales et nationales. Ces plans sont validés après examen technique, garantissant leur alignement avec les objectifs REDD+, la transparence et la gouvernance locale.

III. ADOPTION DE TEXTES REGLEMENTAIRES

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Conseil des Ministres a adopté le décret déclarant d'utilité publique les travaux d'aménagement du projet LAC IARIVO et portant acquisition par voie amiable ou par expropriation pour cause d'utilité publique des parcelles de terrain et/ou immeubles touchés par ces travaux.

IV. NOMINATION AUX HAUTS EMPLOIS DE L'ETAT

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Adoption du décret portant nomination de **Mme RAKOTOMANANJO Solohery Vatosoa Nandrianina**, Directeur des Ressources Humaines de la Présidence de la République.

MINISTERE DES FORCES ARMEES

Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-862 du 11 avril 2024 et portant nomination du **Général de Brigade ANDRIAMASINORO Fanjanirina**, Directeur du Service National et de la Gestion des Réserves du Ministère des Forces Armées.

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Adoption du décret portant nomination de **Mme. LALANIRINA Brigitte**, Directeur Régional de la Décentralisation, de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers auprès de la Région Fitovinany.
- Adoption du décret portant nomination de **M. RAZAFINDRATSIMBA Gilbert Vonjinomenjanahary**, Directeur Général des Services Fonciers auprès du Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-289 du 21 février 2024 et portant nomination de **Mme. BAZEZY Jeannie Cylliah**, Directeur des Etudes et de Suivi des Projets et Partenariats auprès de l'Unité de Coordination Générale des Projets et Partenariats du Ministère de l'Intérieur.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2019-1567 du 14 août 2019 et portant nomination de **M. ANDRIAMAMONJISOA Jean Marc**, Secrétaire Général auprès de la Préfecture d'Antsiranana I.

MINISTERE DE SANTE PUBLIQUE

- Adoption du décret portant nomination de **Mme. RATSIAMBAKAINA Diana**, Directeur de la Formation et de la Recherche de l'Institut National de la Santé Publique et Communautaire du Ministère de la Santé Publique.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-613 du 13 mars 2024 et portant nomination de **M. RAMINDO Gaëtan**, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2023-937 du 02 août 2023 et portant nomination de **M. RASOLOFONIAINA Ny Antsa Alisandy Itokiana**, Directeur de l'Appui aux Investissements Touristiques auprès du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-936 du 11 avril 2024 et portant nomination de **Mme. VOAHANGINIRINA Léonnie Marcelline**, Directeur Régional du Tourisme et de l'Artisanat de la Région Fitovinany auprès du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-917 du 15 juin 2022 et portant nomination de **M. RANDRIANANDRASANA Panan'Irina Lodvig**, Directeur Régional de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène Itasy.

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-342 du 21 février 2024 et portant nomination de **Mme. BAKOHARIMANANA Nirina**, Directeur Régional de la Communication et de la Culture auprès de la Région Vakinankaratra.

V. ABROGATION

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-965 du 17 avril 2024 portant nomination du Directeur des Concours Financiers de l'Etat auprès du Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2023-573 du 17 mai 2023 portant nomination du Directeur des Recherches et Développement du Fonds National Foncier (FNF).
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-590 du 13 mars 2024 portant nomination du Directeur Général du Fonds National Foncier ou FNF.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-665 du 20 mars 2024 portant nomination du Préfet d'Antsiranana I.

MINISTERE DE SANTE PUBLIQUE

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-1564 du 23 novembre 2022 portant nomination du Directeur Régional de la Santé Publique de la Région Sofia du Ministère de la Santé Publique.

MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-1565 du 23 novembre 2022, abrogeant les décrets n°2022-687 du 11 mai 2022, n°2022-915 du 15 juin 2022 portant nomination du Responsable de l'Unité de Coordination des Projets et des Partenariats auprès du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène.

Iavoloha, ce 18 décembre 2024,

***La Direction de la Communication
de la Présidence de la République***